

INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RESEAUX AIPR TOUS NIVEAUX(*)

Contexte :

La nouvelle réglementation dite « DT-DICT » intégrée dans le code de l'environnement est applicable depuis le 1er juillet 2012. Elle prévoit entre autres une obligation de validation de compétence pour tous les acteurs du chantier à compter du 1^{er} janvier 2018 à travers la délivrance de l'AIPR du niveau concerné.

Objectifs :

Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.

Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.

Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions. Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir. Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

Personnes concernées :

Toute personne affectée à gestion, à l'encadrement ou la réalisation de travaux à proximité de réseaux

Pré requis :

Bonne compréhension et expression orale de la langue française

Accessibilité :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Dispensateurs de formation :

Formateur spécialisé en prévention des risques sur chantier

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés théoriques illustrés,
Participation active des stagiaires Remise d'un support de formation.
Questions réponses, partage d'expériences.

Dispositif de suivi :

Attestation de formation
Feuille d'émargement par demi-journée

Durée du stage :

De 4 à 7 heures selon formation antérieure

Calendrier : Disponible sur simple demande ou sur notre site internet

Lieu et nature de l'action :

Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

Délais ou modalités d'inscription :

Inscription possible sous 48 h et après validation du devis et des CGV

Tarifs : Disponible sur demande (devis)

Responsable pédagogique :

Fabrice SIRO

Mode de validation :

Examen QCM sur plateforme dédiée
CONTROL Formation est agréé par le ministère pour la réalisation des examens

CONTENU DE LA FORMATION

CONTEXTE ET REGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation.
- Contexte et enjeux de la réglementation.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux.
- Les sanctions applicables. • Pourquoi une AIPR ?

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ RESEAUX

- Les cas d'obligations de présence des exploitants.
- Les moyens de protection collective et individuelle.
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.
- Les règles pour les branchements

- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- L'obligation de récolement.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

(*) L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux présente 3 niveaux

Concepteurs : Pour la gestion du projet et le suivi des travaux

Encadrant : Pour la préparation et l'encadrement des travaux à exécuter

Opérateur : Pour les conducteurs d'engins et les ouvriers exécutant des travaux urgents

Pour toutes informations complémentaires, conditions, tarifs, merci de nous contacter :

Tél. 05 59 62 46 29 ou par courriel contact@sasu-control.fr

Découvrez notre groupe, nos activités et nos agences (descriptif et accès) sur le site internet <https://www.groupe-siro.fr/>